

## Communiqué de presse



### L'ONACVG à 100 ans

**Bordeaux - Cercle mess de garnison (11 rue de Cursol)**

**Mercredi 30 novembre 2016 – 09h30**

Le mercredi 30 novembre 2016, le service départemental de l'ONACVG a célébré son Centenaire.

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est l'un des opérateurs majeurs des politiques de mémoire et de solidarité du ministère de la défense.

Cent ans ont passé mais l'ONACVG poursuit les missions qu'il a hérité de la fusion de l'Office des mutilés et réformés de guerre (arrêté du 2 mars 1916) avec l'office des pupilles de la nation (loi du 27 juillet 1917) et l'office du combattant (loi du 19 décembre 1926).

La succession des conflits impliquant la France encore qu'aujourd'hui, explique que l'ONACVG demeure l'outil d'une politique publique constante de reconnaissance, de réparation, de solidarité et de mémoire basée sur une concertation permanente avec les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre.

La multiplication des crises et des dangers que la France connaît engage l'Office à s'adapter sans cesse aux changements et aux événements touchant notre société moderne. Ainsi, il participe, entre autres, au suivi dans la durée des blessés (physiques et/ou psychiques) en Opérations extérieures, des jeunes pupilles et orphelins de guerre ou encore des victimes d'actes de terrorisme.

Opérateur mémoriel de l'Etat, l'ONACVG s'investit pleinement aux côtés des acteurs publics et du monde combattants pour faire vivre l'histoire et la mémoire collective.

La promotion des valeurs citoyennes est aussi un engagement de l'Office.

+ d'infos sur l'ONACVG : [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)